

## Dons dans le cadre de la Covid-19 "Le BNGRC est l'unique dépôt officiel" dicit le général Elack Andriankaja



Le BNGRC est le seul point de dépôt des aides et dons dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Pour une meilleure transparence dans la gestion des aides et dons entrant dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, l'État aurait pris la décision de désigner le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes ou BNGRC comme seul point de dépôt officiel des aides et dons en marge des «*tolo-tanana*» en cette période de crise de la Covid-19. «*Les gens ou encore les donateurs ne savent pas trop où est-ce qu'il faut déposer les dons dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. L'État a décidé que ces dons seront désormais à déposer auprès du Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes ou BNGRC*», a expliqué le général Elack Olivier Andriankaja, directeur général auprès dudit Bureau à Andrainarivo hier. Avant de noter «*cela devrait permettre de faciliter le suivi de la gestion et du dispatch de ces aides et dons*». Le général Elack Olivier Andriankaja de renchérir «*pour beaucoup de secteurs, recevoir ces aides et dons pourrait, en effet, alourdir la tâche de suivi et de contrôle*». Interrogé sur la question de «*demande des aides venant des pays étrangers dans le cadre de la lutte contre la Covid-19*», le Directeur général du BNGRC d'interpeller «*cette prérogative relève du Premier ministre selon les textes en vigueur. Si l'État juge qu'il lui est encore possible de continuer sans les aides venant des pays étrangers, il peut continuer à lutter seul. Mais dans le cas où il juge qu'il est temps de recourir à ce genre d'aide, il peut en faire la demande*».

Recueillis par José Belalahy



Ces derniers temps, la population Tananarivienne s'est accoutumée à faire la queue pour sa survie. Sur cette photo, les habitants d'Antanimena et environs font la queue pour se faire consulter et recevoir le traitement approprié afin de lutter contre la Covid-19 pendant que juste à côté, dans une pharmacie, d'autres attendaient impatiemment leur tour pour acheter des médicaments prescrits dans le protocole de traitement de la Covid-19.

## Déforestations.

**Des solutions urgentes et durables devraient être mises en œuvre afin de freiner le fléau de la déforestation. 47 671 Ha de forêts ont été perdues durant l'année 2018.**

«*Les surfaces forestières ne représentent plus que 12 % de la superficie de Madagascar*». Propos de Baomiatotse Raharinarina, ministre de l'Environnement et du Développement durable qui interpelle sur l'urgence de la situation en matière de déforestation à Madagascar. Propos qui se rattachent aux explications du Pr Jonah Ratsimbazafy qui faisaient savoir que «*Madagascar ne dispose plus que de 10 % de sa réserve forestière*». La destruction de l'environnement connaît, a toujours connu, un rythme effréné à Madagascar. Des données recueillies auprès du Laboratoire d'Observation des Forêts du Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (LOFM/BNCCRED+/MEDD) font savoir que le pays a perdu «*1 075 783 Ha de forêts entre 2009 et 2018*». Le pic de la déforestation ayant été enregistré durant l'année 2013 si l'on se réfère toujours aux données en question. Aussi, Madagascar aurait perdu «*47 671 Ha de superficie forestière durant l'année 2018*» dernier. Des pertes immenses en matière de biodiversité qui font que «*Madagascar ne dispose plus que de cinq ans pour agir*». Les raisons sont nombreuses. D'un côté, «*l'exploitation minière à l'intérieur des aires protégées a augmenté au cours de la dernière décennie*». De l'autre, «*près de 50 % des dernières forêts naturelles se trouvent aujourd'hui à moins de 100 mètres d'une lisière ; la déforestation, la chasse illégale et le prélèvement pour le commerce d'animaux de compagnie ont conduit plusieurs espèces au bord de l'extinction*». A ces causes s'ajoutent les exploitations et abus perpétrés par les trafiquants notoires des richesses naturelles.

**Deux sens.** Pour Madagascar, les quinze ou dix dernières années ont été marquées par, à la fois, des avancées considérables en matière de structuration des compétences et des acteurs œuvrant dans le domaine de la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité et un déclin en matière des biodiversités. Les feux de brousse, les exploitations abusives des ressources naturelles, l'extrême pauvreté de la population qui la contraint à dépendre totalement des ressources en question pour survivre sont les principales causes dudit déclin. Une situation à deux vitesses entre avancées dans la lutte pour la sauvegarde

## 1 075 783 Ha de forêts perdues en dix ans



Les forêts de la Grande Île disparaissent à vue d'œil.

mais également dans la dégradation de l'environnement lui-même. Et pour cette dernière, la situation serait chaotique si l'on se réfère aux revues et publications scientifiques. On ne pourrait plus y remédier. Ce qui n'est toutefois pas le cas lorsque l'on pense aux actions et efforts de lutte menées par les divers acteurs de la conservation de l'environnement. «*Les autorités ont de plus en plus de compétence en la matière. Mieux, elles (les autorités) développent des outils et méthodologies en matière de monitoring de l'environnement et d'analyse des données environ-*

*nementales qui intéressent les autres pays*», a fièrement noté un acteur de la défense de l'environnement. L'extension des réseaux des aires protégées dans toutes les régions du pays fait partie des fruits des initiatives de lutte pour la sauvegarde de l'environnement. Des avancées majeures qui ont pu trouver le jour grâce à l'implication des autorités étatiques. Une imprégnation de la question environnementale qui s'est de plus en plus développée ces quinze dernières années. Les discours politiques, les engagements pour la sauvegarde de l'environ-

nement et l'implication de la question dans les programmes de développements initiés par les diverses formations politiques du pays ne représentent que quelques-unes des implications des diverses autorités. Un tableau qui est loin de ce qui est dépeint dans les revues scientifiques dispatchées un peu partout dans le monde. Un tableau qui ne nie toutefois pas la réalité. Les forêts disparaissent d'année en année. Et avec, les espèces endémiques et rares qui ont fait l'apanage de la Grande Île.

José Belalahy



### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (RELANCE)

Recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration du Plan National Stratégique de la Santé Oculaire (PNSSO)

Dans le cadre du développement et de la promotion de la santé oculaire à Madagascar et conformément à la politique nationale de la santé oculaire élaborée en 2012 ainsi que la politique nationale de la lutte contre les Maladies Non Transmissibles, le Ministère de la Santé Publique, SALFA, SMO, le Projet MAHITA IEH, le Projet MAHITA PEDIATRIQUE et CBM lancent un appel à candidature pour le recrutement d'un consultant ou groupe de consultants pour l'élaboration du PNSSO.

#### Objectif de la consultance :

L'objectif principal de la consultance est de finaliser l'élaboration du plan national stratégique de la santé oculaire pour Madagascar, pour la période 2021 - 2025. Les détails du mandat, des résultats attendus ainsi que des livrables se trouvent dans les Termes de Référence (TDR) qui peuvent être demandés à l'adresse mentionnée ci-dessous.

#### Qualifications requises :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire minimum bacc+5 lié au domaine ;
- Posséder des expériences probantes d'au moins 5 ans dans la rédaction et l'élaboration de plan national stratégique ou des activités similaires ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais ;
- Les autres qualifications requises sont détaillées dans les TDRs.

#### Pour postuler :

Les TDR complets peuvent être obtenus sur simple demande à l'adresse email suivante : [mamyrasamoelson@gmail.com](mailto:mamyrasamoelson@gmail.com) et en copie [satry.ramaroson@cbm.org](mailto:satry.ramaroson@cbm.org)

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants :

1. Offre technique : Voir TdR
2. Offre financière : Voir TdR
3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.
4. Deux exemples de rapports rédigés dans le cadre de travaux de consultance antérieure.
5. Une version électronique de tous ces documents dans un CD ou par email.

#### Evaluation des offres :

Les consultants ayant rempli les critères de recevabilité seront évalués à hauteur de 60% pour la partie technique et 40% pour la partie financière. Seules les offres qui auront récoltés 60/100 ou plus au niveau de la partie technique seront évaluées par rapport à la partie financière. Les offres sont à adresser au Coordinateur du projet MAHITA IEH, B.P 3825, Hôpital Luthérien Ambohibao, 105 Antananarivo, sous pli fermé au plus tard le 24 avril 2021 à 15h00 sous la référence «*MH IEH /002/2021 (Relance) - Développement et élaboration du PNSSO*»

Toute demande d'éclaircissement doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse ci-dessus. Les réponses seront également envoyées par courrier électronique, dont copie à tous les soumissionnaires avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1588-E/1-1